

## **DISPOSITIF ACADEMIQUE PAPEE**

### **JOURNEE DE REUNION AVEC LES TUTEURS BENEVOLES**

Lundi 12 octobre 2015

Lycée Henri SENEZ, Hénin-Beaumont

#### **Formation menée par**

Erik BACIK

A-IPR de Lettres

Marie-Odile CENTLIVRE, Edith TRITSCH

enseignantes missionnées dans le cadre du Projet Entrer dans l'Ecrit  
à la suite de Laurence Tordoir

#### **Tuteurs présents :**

Roger ANNE

Josette BAUDOT

Thérèse BETHEGNIES

Régis BOUGNAS

Patrick CADOUDAL

Isabelle MATHON

Francis PICHON

Francis PRUVOST

Daniel RIBAUCCOURT

Gilbert VELU

#### **Personnes excusées :**

Christine BRUNNER

Michel DELLYS

Alphonse MAGNOLIA

En ce qui concerne la préparation des réunions à venir, il a été indiqué que les tuteurs recevront, en sus de la convocation administrative, un courrier d'invitation mentionnant l'ordre du jour, suivant le protocole utilisé par Laurence Tordoir.

## MATIN

### I. ECHANGES AU SUJET DES ACTIONS ENGAGEES PRECEDEMMENT :

En relation avec le bilan rédigé par Laurence Tordoir en mai 2015, la matinée a été consacrée à un partage d'expériences. Les tuteurs se sont présentés en précisant s'ils venaient de s'engager dans le dispositif ou s'ils avaient déjà accompagné des jeunes dans le cadre du Projet PAPEE ou anciennement PAPIES ; dans ce cas, ils ont exposé leurs actions lors des années précédentes, en s'appuyant sur un questionnaire fourni.

Suite à ces échanges, le bilan suivant peut-être dressé :

- **Fonctions des tuteurs présents au cours de leur vie professionnelle :**  
Directeur D'Ecole Primaire, Directeur de CIO, Enseignant référent dans le suivi des enfants handicapés, Professeur-documentaliste, Professeur de l'enseignement technique-chef des travaux, Enseignants de Collège ou de Lycée GT.
- **Circonstances d'entrée dans le dispositif :**  
Les tuteurs ont été informés de l'existence du dispositif d'accompagnement des jeunes par diffusion de documentation au sein des établissements, ou en étant sollicités selon les cas par des IA-IPR, des chefs d'établissement, d'anciens collègues, ou des personnes bénévoles engagées dans d'autres associations et connaissant ce dispositif.  
Plusieurs tuteurs sont bénévoles au sein de leur ancien établissement.
- **Modalités d'action :**  
Les tuteurs ont jusqu'alors suivi de un à cinq élèves, individuellement dans huit cas sur les dix personnes présentes ; en ce qui concerne les deux dernières situations, un tuteur a encadré jusqu'à l'an dernier 20 élèves, à raison de 4 groupes de 5, et un autre tuteur a accompagné parfois des groupes de 2 élèves.  
Les temps d'action varient de 1 à 3 heures hebdomadaires réparties dans la semaine.
- **Liens avec les personnels de Direction et les équipes éducatives :**  
Les tuteurs ont évoqué de très bonnes relations avec les équipes de Direction ; certains les ayant rencontrées régulièrement, d'autres ayant le plus souvent procédé à des échanges par voie électronique.  
Le dialogue avec les CPE et COP, a souvent été également présenté comme intéressant et constructif.  
Des partenariats se sont également noués entre les tuteurs et les professeurs-documentalistes, favorisés par le fait que les séances d'accompagnement se déroulaient dans la majorité des cas dans les CDI, pour plusieurs raisons : les séances de tutorat se

déroulent dans une salle où sont présents d'autres adultes, et par ailleurs le recours aux ressources documentaires est facilité.

Le lien avec les autres professeurs a été variable selon les cas ; plusieurs tuteurs ont été satisfaits d'être invités à participer à des réunions de concertation ainsi qu'aux conseils de classe.

Tous les bénévoles ont insisté sur l'importance des échanges réguliers avec les établissements : ces contacts et partages d'informations leur permettent d'avoir connaissance des progrès de l'élève et d'ajuster leur action en fonction des besoins et des progressions des élèves ; ils constituent en retour pour les équipes enseignantes l'occasion de porter un regard parfois plus « éclairé », « ouvert » et « positivant » sur le jeune en difficulté.

## **II. ENJEUX DU TUTORAT ET CONTENUS DE FORMATION :**

A plusieurs reprises au cours de la journée, a été mise en lumière l'idée que si les apprentissages fondés sur les connaissances sont fondamentaux, l'intérêt de l'accompagnement des jeunes par des tuteurs réside aussi dans le fait qu'il leur permet de restaurer une image positive d'eux-mêmes, et de regagner confiance en eux ; ce suivi les aide à se (re)construire, à élaborer des projets professionnels, et plus globalement des projets de vie.

Ainsi, l'évolution des résultats scolaires de l'élève ne peut pas constituer le seul critère de l'évaluation de l'action des tuteurs. L'observation de l'attitude du jeune, le développement de ses compétences, sa prise d'assurance sont des indicateurs également importants, étant entendu que l'enjeu du tutorat lie intimement parcours scolaire et parcours personnel, par une démarche visant à la (re)motivation du jeune pour les apprentissages, dans le cadre de la prévention du décrochage scolaire.

Comme l'ont indiqué les tuteurs, cet enjeu implique une réflexion sur les contenus de formation des élèves, à adapter selon les situations rencontrées : tel jeune aura besoin d'un soutien scolaire, sur des contenus d'apprentissage souvent précisés par ses enseignants, tel jeune demandera une aide dans le cadre de la rédaction d'un rapport de stage, d'une lettre de motivation, ou de la préparation à un examen, tandis qu'un autre sera plus en attente d'une écoute attentive et bienveillante, menant à des activités liées à ses centres d'intérêt.

Quelles que soient les situations rencontrées, il a été constaté un important déficit en ce qui concerne la maîtrise de la langue et un manque de confiance en soi ; les tuteurs ont donc depuis longtemps engagé leur réflexion sur les démarches visant à aider les jeunes à entrer dans l'écrit et à gagner en assurance. Ainsi, ils adaptent et diversifient les supports afin de maintenir l'intérêt des jeunes : textes lus et entendus, documents audio-visuels.

En appui des stratégies présentées par les tuteurs, deux voies ont été proposées durant l'après-midi.

## APRES-MIDI :

### III. PROPOSITIONS DE MISES EN ŒUVRE POUR AIDER A ENTRER DANS L'ECRIT :

Les deux propositions suivantes ont été exposées via deux diaporamas transmis aux tuteurs.

➤ **Entrer dans l'écrit par la lecture :**

Supports :

*Lector&Lectrix CM1 - CM2 - 6ème - SEPGA, 2009*

*Apprendre à comprendre les textes narratifs*

*Lector&Lectrix Collège, 2012*

*Apprendre à comprendre les textes*

Sylvie Cèbe, Roland Guigoux, éditions RETZ

➤ **Entrer dans l'écrit par l'écriture :**

Support :

*Apprendre avec les pédagogies coopératives*

*Démarches et outils pour l'école*

Sylvain Connac, ESF éditeur 2014

### IV. PROJETS 2015/2016 : RESEAU ENTRER DANS L'ECRIT

Dans l'objectif de d'enrichir le champ d'action et de développer l'impact de la mission ENTRER DANS L'ECRIT, deux projets sont actuellement à l'étude :

➤ **Réalisation d'un livret exposant le dispositif PAPEE et diffusé dans les établissements en fin d'année**

Ce livret pourrait présenter, sous réserve de leur accord, le groupe des tuteurs bénévoles, leurs actions dans leurs établissements d'affectation respectifs, en étant enrichi de témoignages personnels émanant des tuteurs, voire des jeunes concernés.

➤ **Organisation d'une journée de rencontre avec les enseignants référents de la mission ENTRER DANS L'ECRIT**

afin de faire vivre le groupe ENTRER DANS L'ECRIT en tant que réseau, espace de partage d'informations et de mutualisation d'expériences.